

Investissements d'avenir : de nouveaux appels à projets

« Santé et biotechnologies », « Plates-formes mutualisées d'innovation », de nouvelles vagues d'appels à projets ont été lancées par les différents ministères dans le cadre du programme d'investissements d'avenir. L'action « Santé et biotechnologies » est dotée de 1,55 milliard d'euros et cherche à faire émerger une bio-économie fondée sur la connaissance du vivant et sur de nouvelles valorisations des ressources biologiques renouvelables comme la mer. Dans le cadre de l'action renforcement des pôles de compétitivité, le volet plates-formes mutualisées d'innovation est doté d'une enveloppe de 200 millions d'euros. L'objectif étant de permettre la mutualisation des équipements, personnels et services aux entreprises et laboratoires des pôles de compétitivité. Pour plus de renseignements : investissement-avenir.gouvernement.fr

Pour ses 10 ans, Naturalpha ne compte pas laisser sa part du gâteau

Le travail, c'est la santé, dit la chanson. La nutrition aussi, reprennent en chœur les entreprises agroalimentaires qui se tournent de plus en plus vers les produits santé. Naturalpha effectue essais et analyses pour mesurer leurs effets réels.

PAR VALÉRIE SAUVAGE
 economie@lavoixdunord.fr
 PHOTO PATRICK JAMES

À l'origine du projet Naturalpha, il y a Genfit, une entreprise biopharmaceutique créée par Jean-François Mouney. « Deux ans après le démarrage de Genfit, l'idée était de mettre en place une équipe pointue spécialisée dans les essais cliniques. Nous avions besoin de cette compétence. Nous avons donc créé une structure autonome qui pourrait se rendre disponible pour Genfit mais qui n'y consacrerait pas plus de 20 % de son activité. »

Bientôt 5000 volontaires

À l'époque, la nouvelle entité s'appelle Cardialpha. Elle travaille pour de grands groupes pharmaceutiques. « Mais nous avons été interrompus par quelques grandes industries agroalimentaires qui ont pensé que pour se distinguer, elles devaient proposer des produits ayant des bienfaits avérés sur la santé. Depuis, une réglementation européenne contraignante soumet l'approbation des allégations santé à



Jean-François Mouney a créé Naturalpha II y a dix ans et a ouvert une clinique spécialisée à Lille.

« Un aliment ne peut pas s'étudier sur le plan clinique de la même manière qu'un médicament. »

L'apport de preuves scientifiques et cliniques solides et à une évaluation systématique par un panel d'experts scientifiques. » Cardialpha est donc devenu Naturalpha et réalise moins d'essais cliniques sur les médicaments que sur les aliments

(aujourd'hui, 60 à 70 % d'un chiffre d'affaires de 2,5 millions).

L'entreprise, qui emploie une vingtaine de personnes, a ouvert une clinique spécialisée à Lille. « Un aliment ne peut pas s'étudier sur le plan clinique de la même manière qu'un médicament. En effet, les objectifs recherchés pour ces produits sont l'amélioration de la qualité de vie et la prévention plutôt que la guérison des maladies. » Naturalpha dispose d'un panel de 3 000 volontaires qui acceptent de tester ces produits qui seront mis ou non sur

le marché. Ils devraient être 5 000 très prochainement.

Car les perspectives sont alléchantes. Le secteur enregistre des croissances à deux chiffres. « C'est un marché en pleine croissance malgré des produits coûteux à développer », explique Jean-François Mouney. « Le secteur a aussi besoin de trouver un équilibre, notamment au niveau de la réglementation qui est toujours dans une phase de transition. Les entreprises sont en pleine prise de conscience de l'importance de la nutrition. »